

France3 Alpes

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/2014/10/16/debut-d-incendie-sur-le-chantier-de-demantelement-de-la-centrale-nucleaire-de-creys-malville-573110.html>

Début d'incendie sur le chantier de démantèlement de la centrale nucléaire de Creys-Malville

Ce jeudi 16 octobre, le feu a pris sur le chantier de démantèlement de la centrale nucléaire de Creys-Malville. Le personnel d'EDF a réussi à circonscrire l'incendie en quelques minutes. Les secours en nombre n'ont eu qu'à constater l'extinction.

- Par Franck Grassaud
- Publié le 16/10/2014 | 20:12, mis à jour le 24/10/2014 | 16:15



© France 3 Alpes

L'alerte a été donnée vers 17h20. Le feu venait de prendre dans le système de filtration des poussières de chantier, dans le bâtiment du réacteur. Les équipes du site ont alors éteint l'incendie à l'aide de deux extincteurs et en étouffant les flammes. Les fumées se sont finalement évacuées assez rapidement. Plus de peur que de mal mais une grosse mobilisation des secours a suivi, avec près de 40 pompiers sur place et l'installation d'un poste de commandement. Après vérifications, aucun risque n'a été relevé.

L'affaire n'a pas été prise à la légère, d'autant qu'EDF s'est retrouvée dans un tribunal pour [négligences dans la gestion de ce démantèlement](#) de Superphénix.

France3 Alpes

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/2014/09/03/demantelement-de-superphenix-creys-malville-edf-la-barre-pour-negligenes-542868.html>

Justice

Démantèlement de Superphénix à Creys-Malville: EDF à la barre pour négligences

Ce mercredi 3 septembre, EDF et le Centre d'Ingénierie Déconstruction et Environnement (CIDEN) sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu pour négligences à l'heure du démantèlement de l'ancien réacteur Superphénix.

- France 3 Alpes
- Publié le 03/09/2014 | 09:40



© AFP Superphénix en 2001

Suite à une plainte du Réseau "Sortir du nucléaire", c'est le Parquet de Bourgoin qui a décidé d'engager des poursuites à l'encontre d'EDF et du CIDEN.

Sur le site de Creys-Malville, en Isère, l'ancien surgénérateur Superphénix côtoie l'Atelier pour l'entreposage du combustible (APEC), où sont stockées des tonnes d'assemblages de combustible au plutonium, neuf et usés. Sur le chantier de démantèlement du réacteur, entamé

depuis près de 15 ans, 400 personnes travaillent donc quotidiennement à proximité de substances à risque (matériaux irradiés, sodium). Voilà ce qui fait réagir "Sortir du nucléaire". Depuis 2005, c'est le CIDEN, une branche d'EDF, qui est chargé de la réalisation des travaux de déconstruction.

Suite à une inspection menée du 30 mai au 1er juin 2012, après l'accident de Fukushima, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a mis EDF en demeure de renforcer les moyens de gestion des situations d'urgence sur le site. Selon l'ASN, l'organisation du personnel d'intervention ne permettait pas de faire face à un feu de sodium, ni d'accueillir convenablement les secours tout en assurant la surveillance du site.

Les téléphones d'urgence ne fonctionnent pas

Dans la nuit du 25 au 26 avril 2013 et dans la journée du 30 avril 2013, une nouvelle inspection a eu lieu. Elle visait notamment, par le biais d'un exercice de gestion de crise, à vérifier que les mesures demandées par l'ASN avaient bien été mises en œuvre. Or le bilan de cette nouvelle inspection a été très négatif, les termes de la mise en demeure de 2012 n'ayant pas été respectés. Ainsi, le personnel n'était visiblement toujours pas formé aux situations d'urgence et l'organisation interne ne permettait pas l'intervention efficace des secours. Les téléphones prévus pour les communications d'urgence ne fonctionnaient même pas correctement!

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a donc porté plainte. Le Parquet a ensuite décidé d'engager des poursuites contre EDF et le CIDEN pour "non-respect d'une mise en demeure de l'ASN", une première en France! L'affaire est examinée par le Tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu, ce mercredi.